



Votre opinion

Les limites de la solidarité

Quel rôle joue la solidarité dans l'assurance maladie? L'article signé par Peter Zweifel, économiste renommé, dans le dernier numéro, a incité de nombreux lecteurs à partager leur avis sur la question. En voici quelques extraits.

Des primes supérieures pour les grands buveurs

En tant que non-fumeuse et non-buveuse, je me sens parfois «bête» lorsque j'essaie de vivre sainement, en adoptant une alimentation responsable et en faisant beaucoup d'exercice. Les fumeurs, les grands buveurs et les individus qui dans l'ensemble prennent délibérément des risques, en roulant à moto ou en pratiquant certaines disciplines dangereuses, devraient payer des primes plus élevées. En effet, la communauté ne devrait pas être obligée de payer pour ces personnes qui prennent peu, voire aucune responsabilité. Reste à savoir comment l'abandon du système en vigueur pourrait être organisé sans grande charge administrative. E.B.

Introduction d'un système de bonus-malus

Afin de maîtriser les coûts de la santé, seul un système de bonus-malus pourrait s'avérer judicieux. Tant que le citoyen moyen croira qu'il doit profiter des prestations équivalant aux primes versées, il sera impossible de mettre un frein à l'augmentation annuelle des primes. Avec un système de bonus-malus, l'assuré réfléchirait à deux fois avant de consulter inutilement un médecin. O.F.

Celui qui prend des risques doit payer

Je me demande aussi pourquoi les assurés qui prennent de grands risques pour leur santé en toute connaissance de cause ne payeraient pas une prime plus élevée quand leurs «loisirs» génèrent des frais de traitement supplémentaires. En revanche, une éventuelle redistribution, selon laquelle les personnes âgées verseraient, à partir d'un certain âge, des primes plus élevées en faveur des jeunes, serait tout sauf sociale. E.H.

Quelle arrogance!

Quiconque a payé une assurance toute sa vie devrait être protégé, une fois âgé, contre une augmentation des prix, car il a depuis longtemps apporté sa contribution. Prétendre que l'on abuserait de la solidarité des jeunes est, dans ce contexte, de l'arrogance. D.S.

Les jeunes aussi seront vieux un jour

Le thème de la redistribution entre jeunes et personnes âgées a le vent en poupe. Excusez-moi, mais quelle ânerie! Toute assurance se fonde sur le principe que les personnes non concernées paient pour les personnes concernées, que ce soit en cas d'incendie, d'accident ou de dommage causé par le gibier. Les vieux étaient



jeunes autrefois... au même titre que les jeunes seront vieux un jour. Si la chance leur sourit. Sans solidarité, notre société va s'effondrer. R.B.

Prendre ses responsabilités

La solidarité est justifiée lorsqu'il s'agit de maladies dues au destin. L'alcool, le tabac, l'obésité, les accidents dus à un comportement imprudent sont du ressort de chacun et ne devraient pas être couverts par l'assurance maladie. Chacun est responsable de veiller à sa santé et d'éviter les maladies/accidents. Tous les autres risques peuvent être couverts par des assurances dédiées, à la charge de la personne qui les provoque. R.W.

Écrivez-nous!

Votre opinion nous intéresse. Écrivez-nous à redaktion@sanitas.com ou Sanitas, Rédaction Magazine des clients, case postale, 8021 Zurich.